

Réforme territoriale : "12 à 25 milliards" d'économies selon Vallini

"Le budget des collectivités locales représente au total 250 milliards d'euros", a aussi précisé ce vendredi dans un entretien au Figaro le secrétaire d'Etat à la Réforme territoriale.

La réforme territoriale s'accélère. C'est en tout cas la volonté de François Hollande. En effet, le président de la République a affirmé mardi qu'il avait demandé à Manuel Valls d'accélérer le rythme" à ce sujet. On en sait donc un peu plus sur la volonté de l'exécutif. On se dirige donc vers suppression des départements et une réduction drastique du nombre des régions et ce avant les nouvelles élections régionales et cantonales. Ce qui implique, comme l'expliquait le chef de l'Etat de reporter ces scrutins de 2015 à 2016. Mais ce vendredi, André Vallini livre de nouvelles explications.

Dans un entretien au [Figaro](#), le secrétaire d'Etat à la Réforme territoriale a tout d'abord justifié l'accélération du processus : "Le calendrier qui prévoyait la fusion des régions en 2016 en deux étapes, le regroupement des intercommunalités en 2018 et la suppression des conseils généraux en 2021 présentait le risque de voir la réforme s'enliser. Ce type de réforme, si on ne la fait pas en bloc et rapidement, on ne la fait jamais. Nous avons estimé qu'il fallait aller plus vite".

André Vallini a ensuite chiffré les économies d'une telle réforme. Il a estimé que la réforme territoriale permettrait un gain "annuel de 12 à 25 milliards d'euros". Le budget des collectivités locales représente au total 250 milliards d'euros", a-t-il précisé. Selon lui, "les meilleurs spécialistes pensent qu'en tablant sur des économies d'échelle et des suppressions de doublons qui pourraient à terme représenter de 5% à 10%, on arrive à un gain annuel de 12 à 25 milliards d'euros à moyen terme". "Ce qui est beaucoup. Sans parler des gains de temps et d'efficacité qui sont difficilement quantifiables mais sans doute très importants", a ajouté André Vallini.

Le secrétaire d'Etat à la Réforme territoriale a également tenu à rappeler que "François Hollande insiste souvent sur le fait qu'il faut réformer à la fois l'organisation territoriale et celle de l'État". Cela permettra de "supprimer les doublons, raccourcir les circuits de décision, simplifier les démarches, rationaliser la présence et la qualité des services sur les territoires", a-t-il estimé.

Un projet de loi est actuellement en préparation et devrait être présenté en Conseil des ministres le 14 mai. André Vallini s'explique : « Si nous voulons que les élections puissent se tenir en 2016, il faut que la réforme soit votée dans l'année qui vient. Ce qui nous oblige à aller vite. Et tant mieux, car, je le répète, si on prend trop de temps, le risque est grand de ne rien faire ».